



Avis de Soutenance

Khanuengnit SAE-HENG

Droit - EDSJP Toulouse

Soutiendra publiquement ses travaux de thèse intitulés

LE FONCTIONNEMENT DU REGIME PARLEMENTAIRE EN THAILANDE

Soutenance prévue le **mercredi 20 janvier 2016** à 10h00

Lieu : Université Toulouse 1 Capitole 2 rue du Doyen-Gabriel-Marty 31042 Toulouse Cedex 9
Salle des thèses

Composition du jury proposé

M. Jean-Marie CROUZATIER	Université Toulouse 1 Capitole	Directeur
Mme Danielle CABANIS	Université Toulouse 1 Capitole	Examineur
M. Guy DROUOT	Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence	Rapporteur
Mme Marie-Christine STECKEL-ASSOUERE	Université de Limoges	Rapporteur

Mots-clés : Thaïlande, Régime parlementaire, Parti politique, Parlementarisme, Parlement, Gouvernement

Résumé :

La démocratie parlementaire est instaurée en Thaïlande depuis 1932. Durant les 83 ans d'application du régime parlementaire, la Thaïlande a connu au moins deux problèmes principaux. Au début de l'application, elle a fait face à une instabilité ministérielle, la durée moyenne d'un gouvernement étant d'un an et deux mois, et seulement de six mois pour les gouvernements issus de l'élection législative. Ensuite, récemment, elle a expérimenté le parlementarisme majoritaire dans lequel les pouvoirs sont concentrés entre les mains du Gouvernement et le Parlement n'est plus le contre-pouvoir réel du Gouvernement. Durant cette période, le parlementarisme s'est orienté vers le despotisme, le cabinet exerçant arbitrairement les pouvoirs exécutif et législatif. Cette recherche vise donc à étudier les facteurs provoquant les dysfonctionnements du régime parlementaire en Thaïlande, en particulier la confusion des pouvoirs au profit du Gouvernement qui est le problème actuel du parlementarisme thaïlandais. Les réponses à cette question sont apportées par l'étude des rapports entre Parlement et Gouvernement dans le système constitutionnel thaïlandais et de l'influence des partis politiques sur le régime parlementaire.